



ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes

PROMOTION PAUL LOMBARD

L'ÉCOLE DES AVOCATS DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES COMMUNIQUE

CAPA SESSION D'EXAMEN 2019

Promotion 2018-2019

Les épreuves de la session 2019 du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat se dérouleront :

Epreuve écrite : Samedi 28 septembre 2019 de 8h15 à 13h15

Lieu : Université LYON III – Manufacture des Tabacs – Lyon 3ème

Epreuves orales :

Langues vivantes étrangères 25, 26 septembre 2019

Autres épreuves orales : 30 septembre, 1^{er}, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16 octobre 2019

Lieu : EDARA – 191 rue Vendôme – 69003 LYON

Épreuves de rattrapage

Epreuve écrite : Lundi 4 novembre 2019 de 8h30 à 13h30

Lieu : EDARA – 191 rue Vendôme – 69003 LYON

Selon le nombre de candidats convoqués :

Epreuves orales : Les 5, 6, 7, 8 novembre 2019

Lieu : EDARA – 191 rue Vendôme – 69003 LYON

Les élèves-avocats doivent se munir impérativement de leur carte d'identité ou passeport en cours de validité pour toutes les épreuves.

Lyon, le 20 juin 2019



Le Président de l'EDARA

191 rue Vendôme 69003 LYON
Tél. +33 (0)4 78 37 49 74

www.edara.fr

établissement reconnu d'utilité publique